

Projet d'aménagement et de développement de l'activité vol libre du plateau de Savoie Grand Revard et de sa zone piémont



Etude de pré faisabilité – ESQ n° 01 – 10 novembre 2006

Projet d'aménagement et de développement de l'activité vol libre autour de Savoie Grand Revard

SOMMAIRE	PAGES
Rappel du contexte	2
<u>1ère Partie : Tour d'horizon sur la pratique vol libre</u>	3
1. La fédération française de vol libre en quelques chiffres	3
2. Regard sur l'offre autour du « Grand Lac »	4
3. Poids économique de l'activité	8
<u>2ème Partie : Vers une démarche de labellisation des sites et d'une reconnaissance nationale</u>	9
1. L'intérêt d'être reconnu comme un haut lieu du vol libre	9
2. Les objectifs à atteindre	10
<u>3ème Partie : Les axes de travail</u>	11
1. Garantir un accès pour tous	11
2. Elaborer un produit vol libre autour du « Grand Lac »	15
3. Affirmer une pratique raisonnée du vol libre soucieuse de l'environnement	17
4. Mettre en place un évènement grand public	18
<u>4ème Partie : Les indispensables pour réussir</u>	19
1. Descriptif des aménagements	19
2. Estimation des coûts	24
3. Plan de Financement	24

Rappel du contexte

Dans le cadre de leur politique de développement d'une économie touristique maîtrisée et solidaire et en réponse à la demande sociale de loisirs de proximité, **la Communauté de Communes du Lac du Bourget et le Syndicat Mixte Savoie Grand Revard se sont associés avec la Fédération Française de Vol Libre** (et notamment le comité de Savoie de vol libre) **pour engager une réflexion à l'échelle du pays du « Grand Lac » et/ou du lac du Bourget en vue de valoriser l'activité vol libre sur leur territoire.**

En effet, motivé par le fait que le plateau de Savoie Grand Revard est devenu un terrain de jeux privilégié des amateurs d'activités de pleine nature : promeneurs, randonneurs, vététistes, grimpeurs, via ferratistes... et considérant que les falaises représentent un enjeu rupestre aussi bien pour l'homme qui l'utilise à des fins de loisirs que pour la faune et la flore qui la composent, le présent rapport se veut être un premier document de travail pour accompagner notre volonté de labellisation des sites et de porter le produit vol libre à son plus haut niveau (référencement national et création d'événements majeurs).

Les objectifs recherchés par cette action visent à :

1. accéder au rang des sites FFVL reconnu d'enjeu national voir international...
2. ... en garantissant l'accès pour tous (les autonomes, le monde associatif, les professionnels, les non licenciés, les handisports) ...
3. ... par un programme d'aménagement complet ...
4. ... dans le respect de l'environnement et de la qualité des sites.

Cette démarche vient naturellement accompagner les efforts déjà consentis par la CCLB¹ et le SMSGR² en matière de loisirs de proximité en vue de proposer à terme une offre variée et complète (randonnée pédestre, équitation, sport d'orientation, parcours aventure forestier, via ferrata, escalade...).

Au final, il s'agit bien d'asseoir Savoie Grand Revard comme un haut lieu de rendez-vous du vol libre, de renforcer sa place de destination de loisirs multi-activités de proximité, en lien avec le territoire du « Grand Lac », en jouant la carte historique des « 4 saisons » entre le lac et ses montagnes.

¹ Communauté de Communes du Lac du Bourget

² Syndicat Mixte de Savoie Grand Revard

1ère Partie : Tour d'horizon sur la pratique du vol libre

1. La Fédération Française de Vol Libre en quelques chiffres

1.1. Au niveau national...

D'une manière générale et en l'absence de statistiques et d'études précises sur l'activité de vol libre, la fédération française de vol libre est un bon indicateur du nombre de pratiquants de vol libre à l'échelle nationale.

Au total, **la fédération française de vol libre représente plus de 30 000 licenciés répartis dans plus de 500 clubs. Elle se compose de 4 disciplines essentielles :**

- ↓ Le parapente
- ↓ Le delta plane
- ↓ Le cerf-volant
- ↓ Le kite

1.2. Au niveau régional...

La FFVL est représentée en ligue pour laquelle siègent plusieurs comités départementaux de vol libre. Pour la région Rhône-Alpes, c'est la ligue Rhône-Alpes de Vol Libre (LRAVL) qui agit en lien avec les sept Comités Départementaux des huit départements de la région, soit pas moins de 160 clubs et 70 écoles qui oeuvrent pour promouvoir le vol libre et la glisse, et en faciliter l'accès en sécurité au plus grand nombre.

En résumé



- ↓ 4 disciplines
- ↓ 30 000 licenciés en France dont 12 000 en Rhône-Alpes
- ↓ un principe d'accès pour tous
- ↓ une démarche « Qualité » avec notamment la charte environnement

2. Regard sur l'offre autour du « Grand Lac »

2.1. Au niveau Régional

Idéalement placé entre le site du Touvet et celui d'Annecy, le domaine de vol libre du plateau de Savoie Grand Revard et de sa zone piémont occupe une place géostratégique intéressante en vue de renforcer la destination vol libre en région Rhône-Alpes.

Situé à moins de deux heures de voiture des principales agglomérations (Genève, Lyon, Grenoble, Annecy), **sa situation en balcon au dessus du plus grand lac naturel de France**, à la frontière du parc Naturel Régional du Massif des Bauges et de l'Espace Métropole Savoie, **lui confère pleinement son rôle de territoire de liaison entre « Lac et Montagne » et sa vocation première de site récréatif et sportif à destination du plus grand nombre**, et ce quelque soit les saisons (cf. politique des 4 saisons).

2.2. Point autour du « Grand Lac »

A une autre échelle, on dénombre **4 sites principaux autour du « Grand Lac » avec un niveau d'équipement plus ou moins aboutis :**

- ✚ **Le site de Chautagne** avec le Sapenay composé d'une aire de décollage et d'une aire d'atterrissage au niveau des marais.
- ✚ **Le site de Savoie Grand Revard** regroupe plusieurs décollages et plusieurs atterrissages. Plus ou moins en bon état, ouvert à tous dans la majorité des cas, les sites exploités ont l'avantage de proposer différentes adaptations à l'aérologie et aux niveaux des pilotes et donc d'être complémentaires.
- ✚ **Le site de Vérel Pragondran**, en dessous de Savoie Grand Revard avec une aire de décollage venant accompagner le dispositif des sites FFVL proches des falaises du Nivolet et du Grand Revard.
- ✚ **Le site d'Aiguebelette** dans l'avant-pays savoyard avec l'aire de décollage de « Provinces » et l'aire d'atterrissage de Nances au pied du lac d'Aiguebelette.

2.3. Diagnostic de Savoie Grand Revard

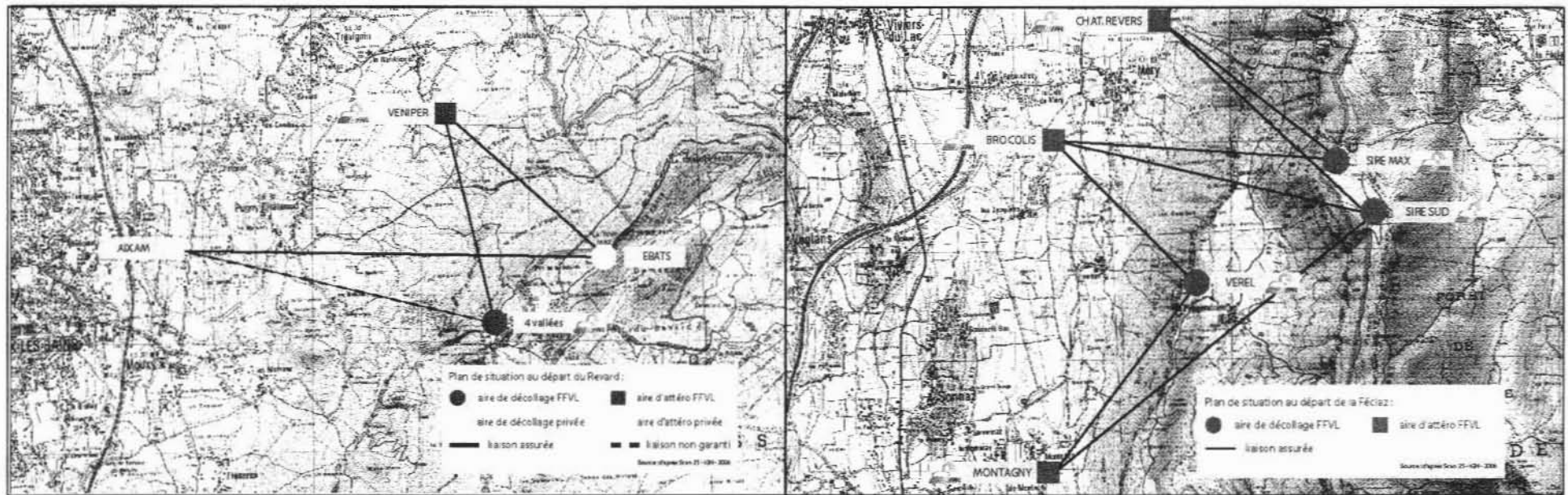
Le domaine de vol libre de Savoie Grand Revard se compose de la manière suivante :

Pour les aires de décollages ... (Vérel Pragondran étant considéré comme faisant parti du dispositif vol libre « Grand Lac »)

Localisation	Nom du Site	Pratique	Orientation	Altitude	Statut	Gestionnaire
Revard (SMSGR)	4 vallées	delta, parapente	Ouest, Nord Ouest	1460 m	FFVL	Ciel et Terre
	Les Ebats	delta, parapente	Nord	1560 m	Privé	Oxygène
Féclaz (SMSGR)	Sire Sud	delta, parapente, cerf volant	Sud, Sud Ouest	1480 m	FFVL	Z'éléphants
	Sire Pente à Max	delta, parapente	Nord Ouest	1420 m	FFVL	Z'éléphants
Vérel Pragondran (Chambéry Métropole)	Vérel	delta, parapente	Ouest, Nord Ouest	895 m	FFVL	Z'éléphants

Pour les aires d'atterrissage ...

Localisation	Nom du Site	Pratique	Orientation	Altitude	Statut	Gestionnaire
Le Montcel (CCLB)	Véniper	parapente	Nord, Sud	760 m	FFVL	Entre Ciel et terre
Pugny-Chatenod (CCLB)	Le Topet/Aixam	delta, parapente	Nord, Sud	425 m	???	Aéronautique International
Méry (CCLB)	Château Revers	delta, parapente	Nord, Sud	425 m	FFVL	Aéronautique International
Sonnaz (Chambéry Métropole)	Montagny	delta, parapente	nc	305 m	FFVL	Z'éléphants
Sonnaz (Chambéry Métropole)	Brocolis	delta, parapente	Sud, Sud Sud Ouest, Sud Ouest	275 m	FFVL	Z'éléphants



Plan de situation des sites « Grand Lac », source Syndicat Mixte Savoie Grand Revard, 2006

Les constats

Plusieurs dysfonctionnements semblent expliquer le manque de visibilité du produit vol libre sur le plateau de Savoie Grand Revard et sa zone piémont :

- ↓ L'éclatement des sites et l'absence d'une mise en réseau (information commune sur l'ensemble des sites inexistantes ...),
- ↓ La dualité entre des sites privés et des sites FFVL où « l'accès pour tous » n'est pas garantis,
- ↓ Le traitement différencié entre les aires de décollage et les aires d'atterrissage faute d'action commune (pour la Féclaz, une unité marquée entre site de décollage et site d'atterrissage),
- ↓ Le manque de notoriété du site,
- ↓ L'absence de manifestations majeurs connus du grand public (pas d'évènements majeurs connus sur le plateau, mise en place d'une journée découverte vol libre ? autres propositions ?...).

2.4. Les principaux utilisateurs

Les non licenciés

Ils représentent une part non négligeable de pratiquants et évoluent de façon très autonome d'un site à l'autre.

Les clubs

Autour du lac du Bourget et ses environs :

- ↓ Les ailes du lac
- ↓ Club alpin français (section Chambéry)
- ↓ Delta club Savoie
- ↓ Entre ciel et terre
- ↓ International Aéronautique
- ↓ Les Z'éléphants

Les écoles

A proximité :

- ↓ Aiguebelette parapente
- ↓ Oxygène
- ↓ Parapente Plaisirs
- ↓ Takamaka

A l'échelle départementale et extra départementale :

- ↓ Free vol,
- ↓ autres écoles de la région d'Annecy et du Touvet (le vol libre étant une activité qui demande par définition une grande mobilité).

3. Poids économique de l'activité

En raison du manque d'informations sur la pratique de vol libre et d'étude clientèle spécifique pour cette discipline, nous retiendrons l'exemple d'une entreprise locale qui profite des sites aménagés pour développer son activité autour de ce sport de plein air, participant ainsi à l'enrichissement globale du territoire :

Année	2005		2006	
	Particuliers	Séminaires et groupes	Particuliers	Séminaires et groupes
Sapenay	35	62	43	15
Revard	10	0	35	0
Sire	0	0	0	27
Forclaz	43	0	52	0
Autres sites	0	0	0	35
Total	87	62	130	77

Année	2006			
	Particuliers		Séminaires et groupes	
Clientèle	Particuliers		Séminaires et groupes	
Répartition entre séjours et journées	30 % de séjour	70 % de proximité	50 % de séjour	50 % de proximité
Nombre de pratiquants	39	91	38,5	38,5
Hébergement ³	7 €	0 €	7 €	0 €
Trajet aller retour ⁴	4 €	5 €	4 €	5 €
Déplacements ⁵	1 €	1 €	1 €	1 €
Restauration ⁶	4 €	0 €	4 €	0 €
Courses alimentaires ⁷	5 €	5 €	5 €	5 €

³ D'après données MITRA, poids économique des touristes français ayant séjourné en Rhône-Alpes, 2005

⁴ D'après données MITRA, poids économique des touristes français ayant séjourné en Rhône-Alpes, 2005

⁵ D'après données MITRA, poids économique des touristes français ayant séjourné en Rhône-Alpes, 2005

⁶ D'après données MITRA, poids économique des touristes français ayant séjourné en Rhône-Alpes, 2005

⁷ D'après données MITRA, poids économique des touristes français ayant séjourné en Rhône-Alpes, 2005

Activités de loisirs (encadrement)	90 €	90 €	110 €	110 €
Biens de consommations ⁸	5 €	5 €	5 €	5 €
Services ⁹	2 €	2 €	2 €	2 €
Dépenses moyennes / pratiquants	118 €	108 €	138 €	128 €
Total	4 598 €	9 842 €	5 309 €	4 934 €

Retombées économiques directes et indirectes :

- ↓ Dépenses globales occasionnées par l'activité vol libre = 24 682 € ;
- ↓ Un chiffre d'affaire de 20 170 € pour l'entreprise ;
- ↓ 37 % des pratiquants sont en formule séjour ;
- ↓ Environ 20 % des dépenses sont indirectement liées à l'activité (hébergement, restauration, services...).

2ème Partie : Savoie Grand Revard, vers une démarche de labellisation des sites et d'une reconnaissance nationale

1. L'intérêt d'être reconnu comme un haut lieu du vol libre

Le fait de se placer au rang des sites nationaux et d'être reconnu par la fédération Française de Vol Libre comme tel est **un gage de qualité incontestable pour le « Grand Lac » et « Savoie Grand Revard »**.

Plus qu'une activité de pleine nature, c'est tout **un modèle économique** qui se met en place autour du vol libre **avec pour retombées économiques évidentes** :

- ↓ Le **maintien d'emplois** (écoles, équipementiers, hébergeurs, commerces ...),
- ↓ Une contribution au **développement touristique dans son ensemble** (synergie entre lac et montagne),
- ↓ Un **renforcement du poids de la destination** et de sa représentativité (site vol libre reconnu d'intérêt national comme au Touvet),
- ↓ Une **valorisation et une animation des sites du « Grand Lac »** (aménagement du « décor » et animation des belvédères).

2. Les objectifs à atteindre

⁸ D'après données MITRA, poids économique des touristes français ayant séjourné en Rhône-Alpes, 2005

⁹ D'après données MITRA, poids économique des touristes français ayant séjourné en Rhône-Alpes, 2005

L'aménagement des aires de vol libre (déco + attéro) répond à **un double objectif** :

↓ **Sécuriser les zones d'accueil à destination du vol libre**

- ⊕ organiser le stationnement à proximité des aires d'envol,
- ⊕ agrandir les aires d'envol lorsque cela semble nécessaire,
- ⊕ sécuriser les espaces d'envol en prenant soin de ne pas dégrader les sites (équipements adaptés à la qualité des paysages et au contexte topographique),
- ⊕ Renseigner et informer le pilote des règles élémentaires de sécurité en vol avec notamment une signalétique adaptée.

↓ **Rendre l'activité accessible à tous**

- ⊕ labelliser l'ensemble des sites avec le soutien de la FFVL,
- ⊕ permettre de voler en toute saison en proposant un nombre suffisant d'aires de décollage et d'atterrissage (surtout au niveau du Revard),
- ⊕ prendre en compte la dimension handicap dans l'aménagement des sites,
- ⊕ assurer l'entretien des sites avec un plan de gestion des sites (conventionnement et visite régulière des sites).

↓ **Promouvoir l'activité**

- ⊕ Définir un plan de communication commun à l'ensemble des sites,
- ⊕ Relayer l'information auprès des Offices de Tourisme,
- ⊕ Créer un évènementiel autour de cette activité.

3ème Partie : Les axes de travail

1. Garantir un accès pour tous

1.1. La question du foncier

La garanti de « l'accès pour tous » passe nécessairement par l'établissement de convention entre propriétaire et gestionnaire du site afin de pérenniser l'activité dans son ensemble et permettre une bonne cohabitation entre chaque utilisateur (clubs, écoles).

Il sera utile d'engager une démarche commune de conventionnement des terrains sur un modèle unique :

Objet et durée de la convention :

Article 1 : Objet de la convention
Article 2 : Accès au site de vol libre
Article 3 : Durée de la convention
Article 4 : Vente des terrains
Article 5 : Etat des lieux

Clause technique :

Article 6 : Usage conjoint des terrains
Article 7 : Equipements spécifiques
Article 8 : Balisage et information
Article 9 : Entretien des équipements
Article 10 : Évacuation des déchets et ordures
Article 11 : Téléphone d'alerte

Dispositions financières et réglementaires :

Article 12 : Prix
Article 13 : Coût des équipements, aménagements, balisages, entretien
Article 14 : Police des lieux

Responsabilités :

Article 15 : Responsabilités du preneur
Article 16 : Responsabilités du propriétaire
Article 17 : Assurances

Résiliation et contestations :

Article 18 : Résiliation à l'initiative du propriétaire
Article 19 : Résiliation à l'initiative de la FFVL
Article 20 : Récupération des équipements
Article 21 : Clause attributive de compétence
Article 22 : Validité de la présente convention

1.2. L'adaptation des sites à l'handicap¹⁰

Il s'agit de garantir l'accessibilité des lieux de pratique en traitant tous les postes d'aménagement avec notamment :

↓ **Un accès routier à proximité de l'aire de décollage et d'atterrissage :**

Les sites des « 4 vallées », « Sire Sud » pour le décollage et « Brocolis », « Montagny », « Château Revers », « Aixam » pour l'atterrissage permettent de répondre à cet impératif.

↓ **Le stationnement des voitures et les sanitaires adaptés**

Dans le cadre d'un site aménagé présentant des sanitaires et un parking, il est souhaitable, pour faciliter la pratique de l'activité par les personnes handicapées et leur assurer un confort, qu'il y ait, au plus près possible du site de pratique :

- des places de stationnement adaptés
- des sanitaires ou sanisettes adaptés

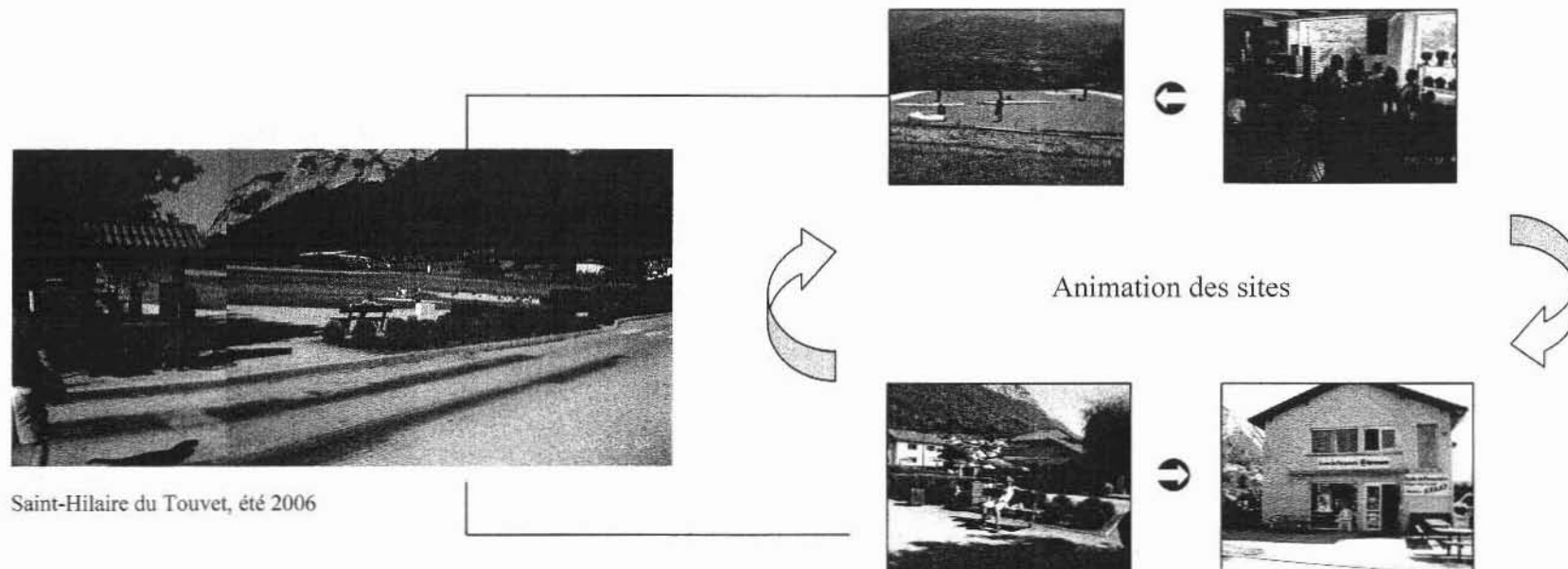
Pour les sites de décollage

La démarche initiée par la CCLB quant à la requalification du belvédère du Revard permettra de répondre à ce besoin. Même remarque pour le site du Sire, actuellement équipé de places de parking et de deux blocs sanitaires, une adaptation des lieux sera étudiée pour répondre aux conditions réglementaires d'adaptation des sites.

¹⁰ D'après la Mission d'Ingénierie Touristique Rhône-Alpes, « *Tourisme et loisirs de pleine nature adaptés* », volet parapente, page 113 à 120.

Pour les sites d'atterrissage

Même logique avec la perspective de créer à terme un village multi loisirs sur la commune de Trévignin en lien avec la ligne « Lac et Montagne » (cf. page 22).



En ce qui concerne les autres sites, aucun réseau ne permet d'installer des blocs sanitaires (cf. classement des parcelles). Par contre il sera possible d'indiquer sur les panneaux d'information les blocs sanitaires les plus proches.

↓ Les accès au site de pratique

Pour les sites de décollage

Les sites de décollage de la Féclaz et du Revard permettent de répondre à ces besoins aussi le cheminement entre le stationnement et les aires d'envol seront bien pri en compte.

Pour les sites d'atterrissage

Précisément, il s'agira de garantir l'accès motorisé à proximité des lieux de pose¹¹ pour faciliter le confort des personnes à mobilité réduite mais aussi des accompagnateurs. Une première visite des lieux nous laisse confiant quant à l'accessibilité des sites pour autant le service Handisport du Conseil Général de la Savoie devra valider l'ensemble des caractéristiques du « Label Tourisme et Handicap ».

↓ L'aménagement du site de pratique

Plusieurs critères sont à prendre en considération :

- Taille suffisante,
- Aérologie saine,
- Surface dépourvue d'obstacles,
- Etat de surface permettant un bon roulage.

Il sera demandé à la Fédération Française de Vol Libre de juger de ces aspects techniques lors de l'élaboration du programme d'investissement et du plan de financement final.

↓ La signalétique

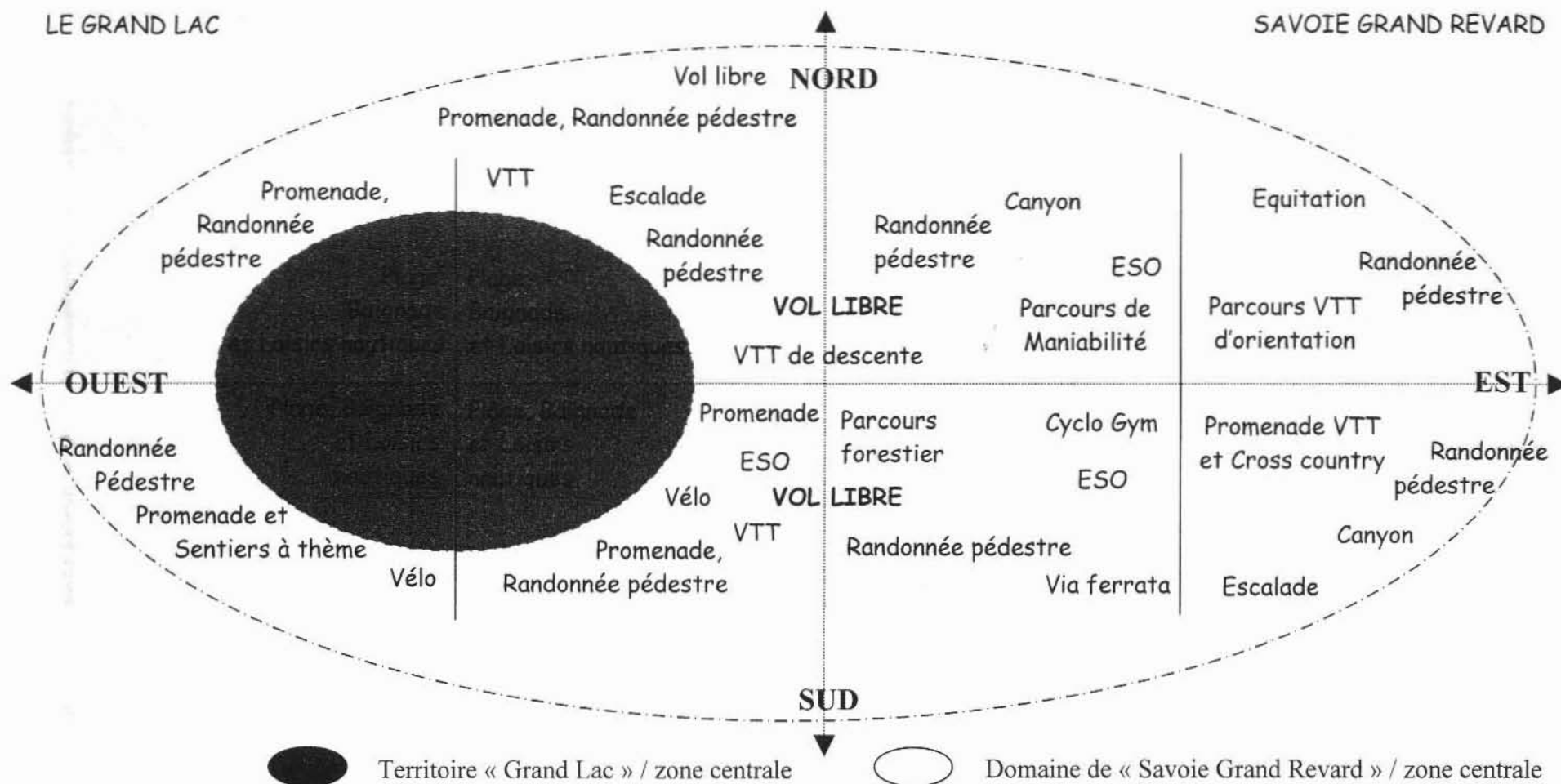
La mise en place de panneaux d'informations de qualité et la conception de documents de promotion, communs à l'ensemble des sites, permettra de répondre à ces attentes. La brochure « Ligne Lac et Montagne » ou le guide d'accueil « Savoie Grand Revard » étant autant de supports de communication à étudier dans le cadre d'un programme de promotion commun à l'ensemble des sites « Grand Lac ».

¹¹ A prendre en compte dans les conventions (cf. article 2 : Accès au site de vol libre, page 8).

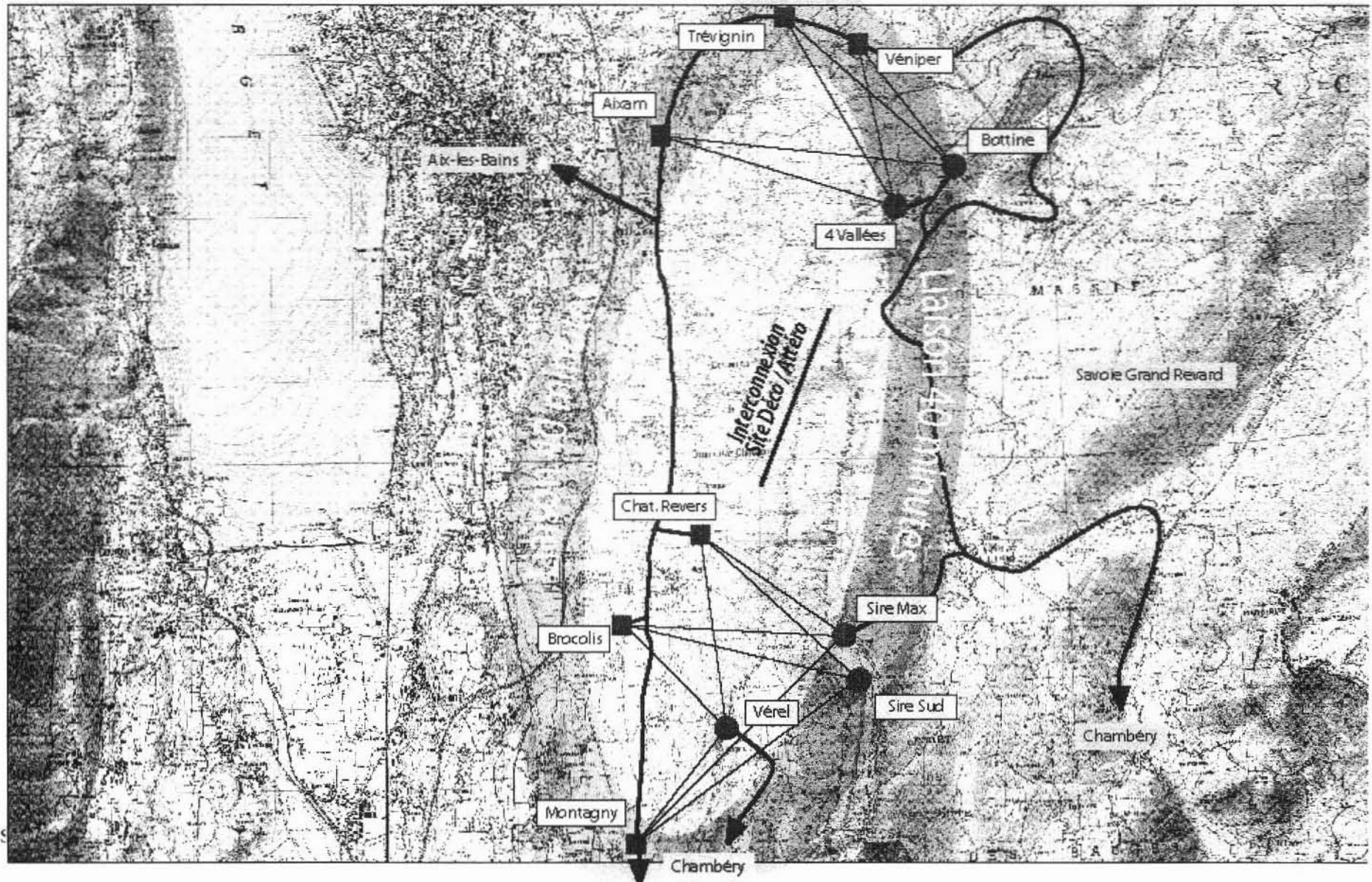
2. Elaborer un produit vol libre autour du « Grand Lac »

2.1. En jouant la carte des territoires

L'inscription du produit vol libre dans l'offre touristique de loisirs et de détente autour du « Grand Lac » et de « Savoie Grand Revard » s'inscrit dans un schéma cohérent des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature résumé de la façon suivante :



2.2. ... en proposant une « offre à la carte »

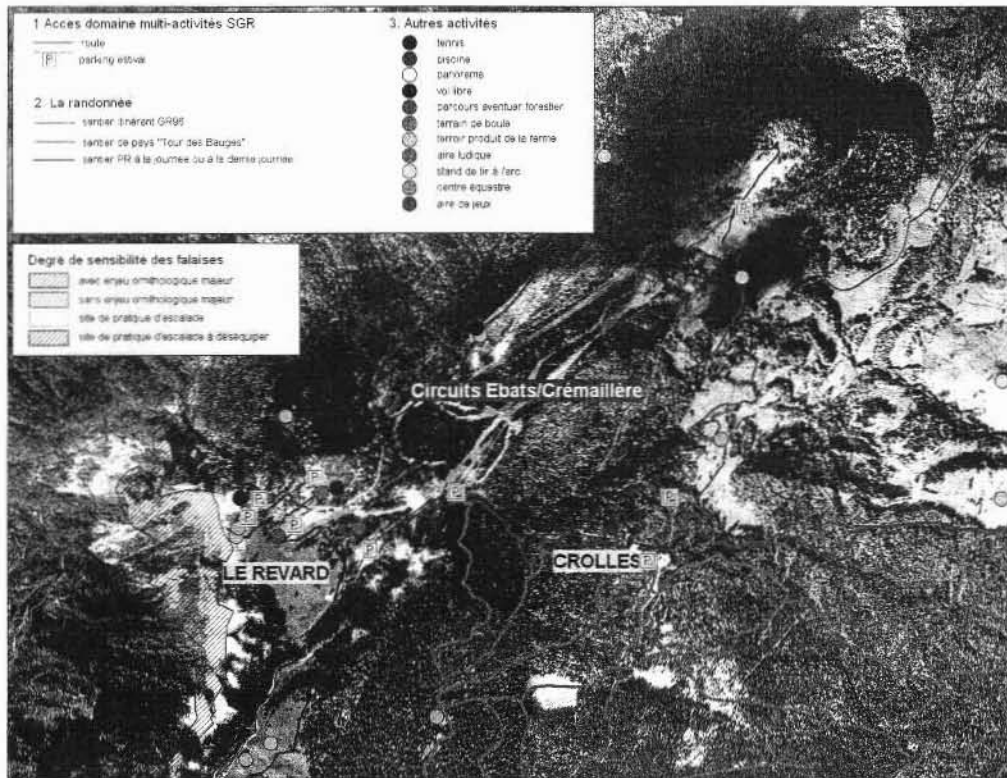


3. Affirmer une pratique raisonnée du vol libre soucieuse de l'environnement

3.1. Plan de situation des falaises

Les falaises du Revard et du Nivolet revêtent des enjeux environnementaux qu'il convient de classer de la manière suivante :

- ↓ Caractéristique géologique,
- ↓ Patrimoine écologique rupestre,
- ↓ Patrimoine paysager,
- ↓ Patrimoine culturel.



3.2. Les attentions pour l'environnement

Plusieurs niveaux de traitement seront privilégiés en vue de ne pas compromettre la qualité des sites et des falaises à proximité des aires de décollage.

Il est convenu de ne pas modifier la configuration des lieux et de faire appel à des équipements de qualité qui s'intègrent au mieux à la topographie des lieux et aux paysages¹² (cf. descriptif d'aménagement page 16).

Une exception demeure cependant quant à l'opportunité de créer un site de décollage nord qui manque sur le plateau de Savoie Grand Revard¹³. Cette hypothèse sera à travailler en étroite collaboration avec la Fédération Française de Vol Libre pour apprécier l'intérêt de ce nouveau site et les services du Parc Naturel Régional du massif des Bauges pour mesurer l'impact environnemental.

Même remarque quant à la mise en place d'un site de décollage au Sire qui permettrait pourquoi pas de délocaliser le site de « Sire Max » et de proposer une offre FFVL complète avec des services annexes (aire multi sportive et récréative avec structure d'accueil et d'hébergement, restauration, site de contemplation, aire de décollage, aire de pétanque)¹⁴ = Hypothèse à étudier par les services techniques de la Fédération Française de Vol Libre.

4. Mettre en place un événement majeur type « Les journées Découverte du vol libre »

Fort du succès de la coupe Icare qui rassemble chaque année plus de 40 000 visiteurs sur un week-end, cette manifestation a su, au fil du temps, occuper une place privilégiée et asseoir un savoir-faire reconnu par l'ensemble des spécialistes de la discipline.

Précisément, cette manifestation « Grand Public » se veut être le rassemblement du vol libre en France à l'image de la Roc d'azur pour le vélo tout terrain. Ici Le Festival International du film de vol libre, le salon des sports aériens avec plus de 120 exposants, les démonstrations aériennes, le concours de déguisements de même que l'espace Enfants avec le concours d'avions en papier, le jardin du vent, les ateliers de fabrication et de nombreuses animations à la rencontre de l'air, du vol et du vent ! sont autant d'animations pensées en vue d'attirer un public aussi large que possible (connaisseurs et non connaisseurs).

¹² Cf. Aménagements exemplaires réalisés en 2006 par le Syndicat Mixte Savoie Grand Revard avec l'aide bénévole de l'association des « Z'éléphants » sur le site de « Sire Sud » en opposition aux dégradations constatées sur la site de « Sire à Max » qui jurent dans le paysage.

¹³ En l'absence d'accord avec le propriétaire du décollage des Ebats (seul déco nord possible sur Savoie Grand Revard), la piste d'un décollage nord, plus accessible sera étudiée.

¹⁴ Hypothèse à travailler en parallèle avec la démarche du GIP Grand Lac quant à la mise en valeur du belvédère du Sire.

Il conviendra pour « Savoie Grand Revard » d'imaginer un évènement d'une autre nature, type « journée découverte du vol libre », afin de rapprocher le monde du vol libre au grand public. La mise en place d'une commission « Evènement » semble incontournable pour traiter ce point et sera l'affaire des clubs et associations locales en lien avec la Fédération Française de Vol Libre.

4ème Partie : Les indispensables pour réussir

1. Descriptif des aménagements (à compléter par le service technique FFVL)

1.1. Les sites de décollage

↓ Site des « 4 vallées »

Action	Poste	Fiche	Nature des travaux	Budget en € H.T.
1	Aménagement des aires	1.1.	mur de soutènement en pierre	
		1.2.	terrassement d'aire d'envol	
		1.3.	terrassement aire de préparation	
		1.4.	engazonnement	
		1.5.	rondins	
		1.6.	manche à air	
		1.7.	flamèche	
		1.8.	banquettes	
		1.9.	barrière	
2	Signalétique	2.1.	signalétique routière	
		2.2.	signalétique directionnelle	
		2.3.	panneaux d'accueil FFVL	
3	Aménagements des parkings	3.1.	enrobage	
		3.2.	marquage au sol	
		3.3.	garde corps	
		3.4.	voierie	

4	Sentier d'accès et de retour	3.5.	merlon paysager et abords	
		4.1	cheminement d'accès	
		4.2.	palier de repos	

↓ Site de déco Nord

Plusieurs pistes de réflexion peuvent être engagées dans la continuité de notre démarche de labellisation des sites et du label « Tourisme Handicap » :

- Trouver des modalités d'accès sur le site privé des Ebats et ouvrir le site à tous publics
- Créer un décollage Nord à proximité de la boucle de l'angle Est en organisant le stationnement au départ de la Crémaillère et l'accès au nouveau site de décollage.

↓ Site du « Sire Sud »

Action	Poste	Fiche	Nature des travaux
1	Aménagement des aires	1.1.	terrassment aire d'envol
		1.2.	engazonnement
		1.3.	manche à aire
		1.4.	flamèche
2	Signalétique	2.1.	signalétique routière
		2.2.	signalétique directionnelle
		2.3.	panneaux d'accueil FFVL
		2.4.	signalétique d'accueil sur site
3	Aménagements des parkings	3.1.	adaptation WC

↓ Site du « Sire à Max »

Action	Poste	Fiche	Nature des travaux
1	Aménagement des aires	1.1.	remise à niveau du site
		1.2.	engazonnement
		1.3.	dessouchage
		1.4.	manche à aire
		1.5.	flamèche
2	Signalétique	2.1.	signalétique routière
		2.2.	signalétique directionnelle
		2.3.	panneaux d'accueil FFVL
		2.4.	signalétique d'accueil sur site
3	Sentiers d'accès et de retour	3.1.	cheminement d'accès

1.2. Les sites d'atterrissage

↓ Site de « Véniper »

Action	Poste	Fiche	Nature des travaux
1	Aménagement des aires	1.1.	manche à aire
		1.2.	flamèche
2	Signalétique	2.1.	signalétique routière
		2.2.	signalétique directionnelle
		2.3.	panneaux d'accueil FFVL

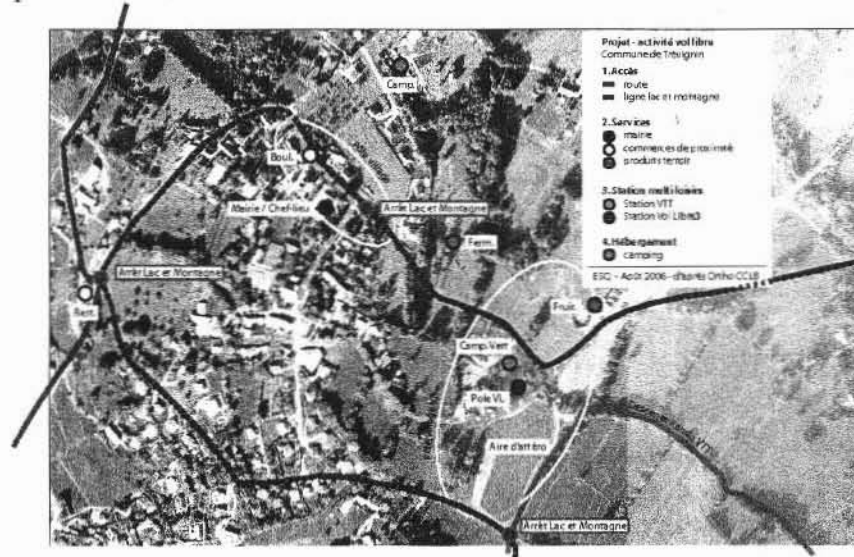
✚ **Site de « Trévignin »**

La mise en place d'un centre d'accueil multi loisirs sur la commune de Trévignin aurait un impact réel sur l'activité économique locale avec notamment :

- Implantation de nouvelles enseignes commerciales (vol libre, vélo tout terrain, autre...)
- développement du séjour loisirs (formule packagée avec les hébergements existants)
- confortement des commerces existants (boulangerie, restauration, terroir...)

Ce pôle d'activité récréatif et sportif pourrait se composer de la façon suivante en liaison avec les dessertes de la ligne « Lac et Montagne » :

- place de parkings,
- commerces liés directement à l'activité vol libre (salle hors sac, école de parapente, fabricant VL et équipementier, local club vol libre),
- sanitaires,
- aire d'atterrissage,
- station VTT¹⁵ avec un référent professionnel.



¹⁵ station similaire à celle de Saint-Jean-de-Chevelu/Billième/Yenne mais sur Trévignin/Pugny-Chatenod/Mouxy/Drumettaz-Clarafond/Sonnaz.

Naturellement l'adhésion de la commune de Trévignin de même que celle des propriétaires concernés par ce projet demeure la condition sine qua none pour approfondir cette piste.

↓ Site de « Aixam »

Action	Poste	Fiche	Nature des travaux
1	Aménagement des aires	1.1.	manche à aire
		1.2.	flamèche
2	Signalétique	2.1.	signalétique routière
		2.2.	signalétique directionnelle
		2.3.	panneaux d'accueil FFVL

↓ Site de « Brocolis »

Action	Poste	Fiche	Nature des travaux
1	Aménagement des aires	1.1.	manche à aire
		1.2.	flamèche
2	Signalétique	2.1.	signalétique routière
		2.2.	signalétique directionnelle
		2.3.	panneaux d'accueil FFVL

↓ Site de « Montagny »

Action	Poste	Fiche	Nature des travaux
1	Aménagement des aires	1.1.	manche à aire
		1.2.	flamèche
2	Signalétique	2.1.	signalétique routière
		2.2.	signalétique directionnelle
		2.3.	panneaux d'accueil FFVL

↓ **Site de « Château Revers »**

Action	Poste	Fiche	Nature des travaux
1	Aménagement des aires	1.1.	manche à aire
		1.2.	flamèche
2	Signalétique	2.1.	signalétique routière
		2.2.	signalétique directionnelle
		2.3.	panneaux d'accueil FFVL

2. Estimation des coûts

En attente de chiffrage suite aux différentes réunions avec les services techniques (FFVL, ATD Savoie) et financiers (voir liste ci-dessous).

3. Plan de financement

- ↓ Région Rhône-Alpes (Contrat de Développement Rhône-Alpes, Plan Tourisme, Contrat de massif...),
- ↓ Département de la Savoie au titre des lignes FACET,
- ↓ GIP Grand Lac avec fonds exceptionnels (site reconnu d'intérêt national favorisant la valorisation et l'animation des belvédères),
- ↓ Fédération Française de vol libre,
- ↓ Ligue Rhône-Alpes de Vol Libre,
- ↓ Comité de Savoie de Vol Libre,
- ↓ Chambéry Métropole,
- ↓ Communauté de Communes du Lac du Bourget,
- ↓ Syndicat Mixte de Savoie Grand Revard,
- ↓ Partenaires extérieurs (écoles, équipementiers...).